



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



23133762

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

09 OCT. 2023

DU BRABANT WALLON
Greffe

N° d'entreprise : **0474 171 830**

Nom

(en entier) : **Lloyds Property Management Company Belgium**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Avenue Pasteur 2, 1300 Wavre**

Objet de l'acte : Renouvellement du mandat des administrateurs de la Société et du commissaire aux comptes

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale de Lloyds Property Management Company Belgium SA du 26 septembre 2023:

Les actionnaires approuvent et adoptent à l'unanimité les résolutions suivantes [...] :

Résolution 7 – Renouvellement du mandat des administrateurs de la Société

L'assemblée générale ordinaire constate que les mandats d'administrateur de Madame An Marin, Monsieur Arnaud Berken et Monsieur Philippe Lacroix viennent à échéance.

L'assemblée générale ordinaire de la Société décide de renouveler les mandats d'administrateur de Madame An Marin, Monsieur Arnaud Berken et Monsieur Philippe Lacroix pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui sera amenée à se prononcer sur les comptes clôturés au 31 janvier 2026. Le mandat ne sera pas rémunéré.

Résolution 8 - Décision concernant le mandat du commissaire aux comptes

L'assemblée générale ordinaire de la Société constate que le mandat du commissaire aux comptes, Deloitte Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'entreprises BV SRL, vient à échéance.

L'assemblée générale ordinaire de la Société décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes, Deloitte Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'entreprises BV SRL, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui sera amenée à se prononcer sur les comptes clôturés au 31 janvier 2026. Cette société désigne Madame Julie Delforge, réviseur d'entreprises, pour la représenter et le charge de l'exercice de ce mandat au nom et pour le compte de Deloitte Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'entreprises BV SRL.

Les émoluments du Commissaire sont fixés, pour toute la durée de son mandat, à 13.000 EUR par an HTVA (plus débours divers de 5% et cotisation IRE). Les émoluments sont soumis à indexation sur la base de l'évolution de l'indice des prix à la consommation

Résolution 9 - Pouvoirs à conférer en vue de l'exécution de ce qui précède

A l'unanimité, l'Assemblée Générale décide de conférer tous pouvoirs aux Administrateurs et à Madame Anne Vandoolaeghe, chacun agissant seul et avec l'autorisation de subdéléguer ses pouvoirs, afin de procéder à toute formalité généralement nécessaire ou utile relative aux décisions de la Société en ce compris le pouvoir de signer et de déposer la demande de modification de l'inscription de la Société auprès des services de la Banque-Carrefour des Entreprises, de déposer tout document au greffe compétent et de procéder aux formalités nécessaires à la publication des décisions de la Société aux Annexes du Moniteur belge. A ces fins, le mandataire pourra au nom de la Société, faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces et, en général, faire le nécessaire.

Pour extrait certifié conforme.

Anne Vandoolaeghe

Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/10/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).